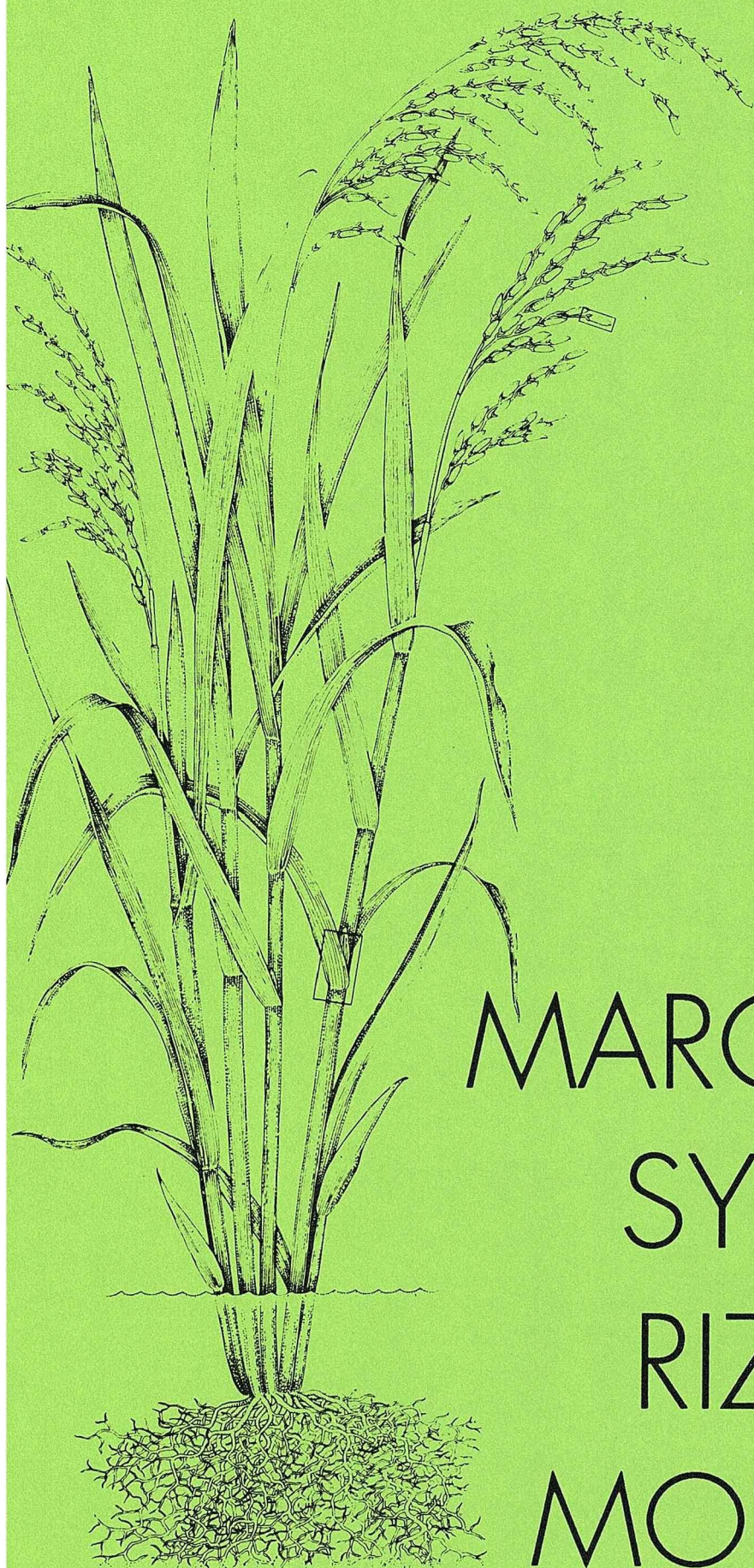


RESEAU
Stratégies
Alimentaires



MARCHES ET
SYSTEMES
RIZICOLES
MONDIAUX

SOMMAIRE

- 1 / MARCHE MONDIAL
ET STRATEGIES DES
EXPORTATEURS
- 2 / LA REVOLUTION VERTE
EN ASIE
- 3 / RIZICULTURES AFRICAINES

RIZ

FILIERE mal connue en France où elle ne concerne plus que quelque deux cents producteurs, le riz n'en est pas moins une céréale hautement stratégique. Sa production mondiale avoisine 500 millions de tonnes, à peine moins que le blé ou le maïs. Le riz introduit une problématique nouvelle et complexe dans les réflexions des chercheurs, des acteurs locaux du développement, et des agences d'aide : il ne s'agit pas d'un produit du Nord «objet de convoitises» des peuples du Sud «incapables» de le produire eux-mêmes !

Principale denrée alimentaire mondiale, le riz est massivement produit en Asie et consommé sur place par une population qui représente presque la moitié de l'humanité. Et dont il constitue l'aliment de base.

Aussi, pour répondre à la croissance des besoins liés à l'explosion démographique, les pays d'Asie n'ont eu d'autre choix que de miser sur le développement intensif du riz et d'adopter le «paquet technologique» qui a fait la révolution verte. Ceci, dès les années soixante, avec des résultats techniques incontestables mais hétérogènes.

Mais promouvoir l'autosuffisance alimentaire ne permettait pas de s'affranchir d'un marché mondial instable. Marché résiduel (4% de la production -10 à 14 millions de tonnes-), considéré par la plupart des pays comme le dernier recours pour écouler les

excédents des bonnes années mais aussi pour s'y approvisionner si nécessaire.

Mais la concentration asiatique de la production se trouve confrontée à des aléas climatiques qui touchent bien

souvent l'ensemble des surfaces asiatiques, soit 90% de la riziculture mondiale. Pour la seule Chine, une variation d'1% de la production induit une demande ou une offre supplémentaire de 10% sur le marché international.

Le recours réduit au marché abandonne le contrôle des échanges à deux producteurs relativement «marginiaux» (5% de la production, 50% des exportations), les Etats-Unis et la Thaïlande qui se livrent une concurrence acharnée. Enjeu du conflit : l'Afrique, soumise désormais à des contraintes financières très fortes et à l'érosion de ses recettes d'exportation, se doit de réfléchir à ses modèles de développement rizicole.

A l'heure où l'intensification rizicole pose des questions d'équilibre écologique, de sélection des agriculteurs et de coût budgétaire, l'Afrique pourra-t-elle s'appuyer sur ses systèmes rizicoles traditionnels ? Réussira-t-elle à conjuguer relance intérieure de la production et gestion des importations, indispensables pendant de nombreuses années encore ? Parviendra-t-elle à harmoniser les politiques nationales pour envisager à l'échelle régionale un rapport plus équilibré avec le marché mondial ?

MARCHE MONDIAL et stratégie des exportateurs

Entre les Etats-Unis et la Thaïlande,
c'est à qui vendra son riz le moins cher
pour l'exporter.
Drôle de guerre
entre deux producteurs modestes
qui dominent pourtant le marché.
Principal enjeu des années quatre-vingt :
le marché africain.

PRODUCTION

LE QUART DE LA PRODUCTION CEREALIERE MONDIALE

Le riz est la deuxième céréale cultivée dans le monde, après le blé et avant le maïs. Sa production approche de 500 millions de tonnes, pour les deux dernières campagnes. Représentant aujourd'hui 25% des céréales produites (cf. graphique n° 1), la production de riz s'est accrue de 80% en 20 ans (moyenne des périodes 1961/64 et 1984/87). Cette forte progression résulte d'une augmentation des surfaces cultivées de près de 15%, passant de 122,9 à 141 millions d'hectares, mais surtout d'une amélioration importante des rendements. D'une moyenne mondiale de 2 tonnes par hectare il y a une trentaine d'années, ils progressent régulièrement pour atteindre plus de 3,2 tonnes aujourd'hui, malgré une hétérogénéité très forte entre régions et entre systèmes de production (voir tableau n°1 et 2).

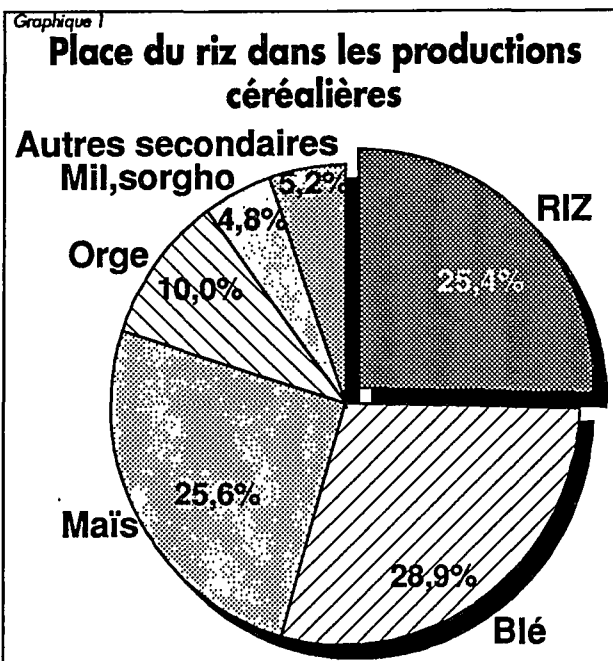


Tableau 1

Evolution des surfaces, rendements et production globale de riz depuis 1961

	1961/64	1971/74	1984/87	84-87/61-64 (%)
Superficie (1000 ha)	122890	134170	141050	14,80
Rendement (T/ha)	2,05	2,33	3,22	57,00
Production	252177	312170	454320	80,20

Source : FAO

Tableau 2

Superficies, rendements et production globale de riz sur les différents continents (moyenne 1984/85/86)

	SUPERFICIE		RENDEMENT	PRODUCTION	
	1000 HA	%	T	1000 T	%
ASIE	130278	3,60	1,80	9457	2,00
AMERIQUE DU SUD	6654	1,20	4,81	8606	1,80
AFRIQUE	5265	4,60	2,22	14847	3,10
AMERIQUE DU NORD	1792	89,70	3,34	435162	91,90
URSS	219	0,30	5,37	2119	0,40
EUROPE	394	0,10	5,75	760	0,20
OCEANIE	132	0,15	4,00	2630	0,50
MONDE	145174		3,26	473515	

SOURCE : FAO

Tableau 3

Importance des différents pays asiatiques dans la production mondiale

	PRODUCTION (1000 T)	% PRODUCTION MONDIALE
CHINE	176537	37
INDE	91286	19
INDONESIE	38815	8
BANGLADESH	23063	5
THAÏLANDE	19756	4
VIET-NAM	15859	3
BIRMANIE	14825	3
JAPON	14662	3
TOTAL 8 PRINCIPAUX PRODUCTEURS ASIATIQUES	394803	83
RESTE ASIE	40359	9
TOTAL ASIE	435162	92
HORS ASIE	38353	8
TOTAL MONDE	473515	100

SOURCE : FAO

56 % DU RIZ MONDIAL,
61 % DU RIZ ASIATIQUE
POUSSENT
EN CHINE ET EN INDE

CONSOMMATION

LE RIZ : BASE ALIMENTAIRE D'UN CONSOMMATEUR SUR DEUX

Le riz entre dans la consommation alimentaire de la quasi totalité des habitants de la planète. A des degrés très divers cependant. Il constitue la base de l'alimentation énergétique dans la plupart des pays asiatiques avec une consommation annuelle moyenne évaluée à plus de 100 kg de riz usiné par personne.

Cette moyenne revêt des disparités importantes: la quantité consommée par les Birmans serait de l'ordre de 230 kg par an et par personne, contre 101 kg en Chine et 74 kg en Inde. Les huit principaux pays producteurs asiatiques consomment la quasi-totalité de leur production: 255,5 millions de tonnes sur une production de 260,6 millions de tonnes de riz usiné, soit 98%. Parmi eux, seule la Thaïlande exporte une part significative de sa production, de l'ordre du tiers.

Ces consommations individuelles sont à mettre en rapport avec celles des autres régions du monde: Etats-Unis: 7,7 kg ; C.E.E.: 5.5 kg Afrique Sahélienne: 26,7 kg

Il s'agit là d'une caractéristique fondamentale et spécifique du marché rizicole: le riz est consommé dans les pays producteurs et fait l'objet d'échanges réduits sur le marché international. Toutefois la consommation de riz connaît une progression sensible dans les pays africains. L'Afrique subsaharienne consomme aujourd'hui en moyenne 15,7 kg par tête soit une progression de 20% depuis la période

1961/64. Cette consommation recouvre de très fortes disparités : dans le Sahel la quantité de riz consommé atteint désormais 26,7 kg contre 19,2 kg, 23 ans auparavant. Au sein même de la région, d'importantes différences existent: 7 kg au Tchad, 63 kg au Sénégal, et 129 kg en Gambie. Différences qui s'expliquent par l'histoire rizicole du pays, la capacité de développement de la production et la politique d'importation (données FAO).

ECHANGES

LES ECHANGES RIZICOLES: REDUITS MAIS STRATEGIQUES

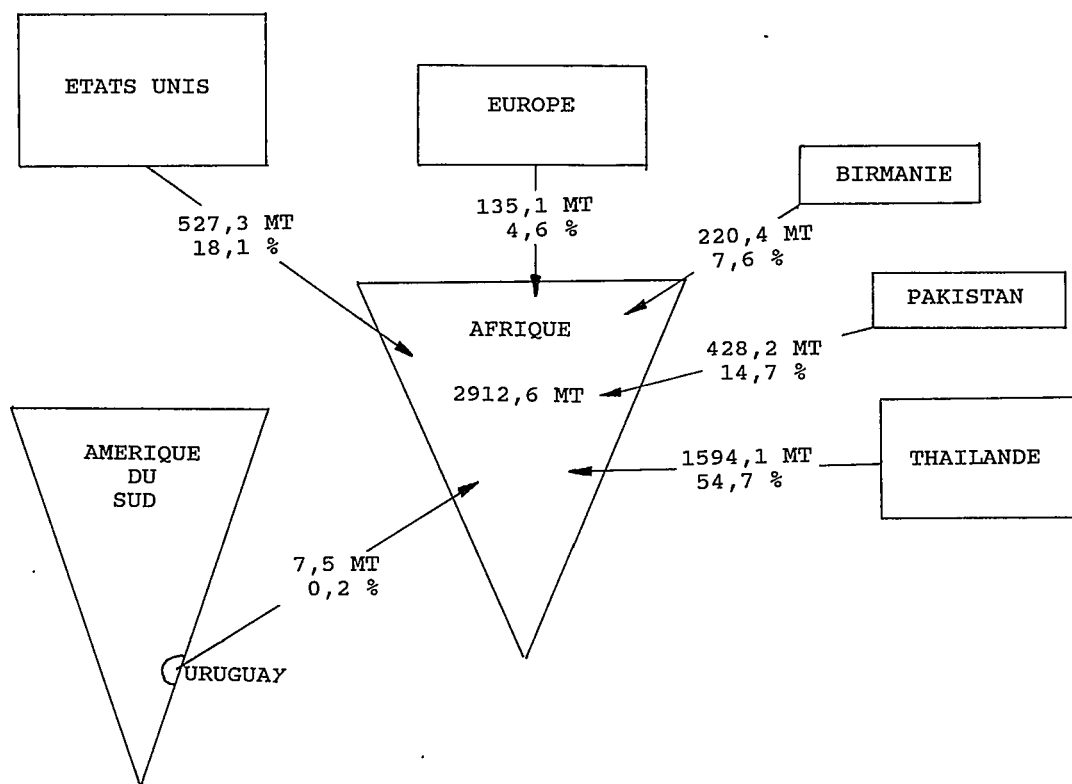
Blé et maïs connaissent des niveaux de production mondiale voisins de celui du riz et sont l'objet d'échanges portant respectivement sur une part de 20 et 15% de la production soit 94 millions de tonnes de blé et 64 millions de tonnes de maïs.

A l'inverse dans le cas du riz, la focalisation massive de la consommation dans les bassins de production en fait un produit dont les échanges sur le marché international sont très réduits: 10 à 14 millions de tonnes soit à peine 4 % de la production mondiale (cf. graphique n°4 et n°5).

Cependant, les exportations s'accroissent depuis le début des années soixante au rythme de 2,9 % par an. Elles ont doublé depuis 1955, date à laquelle elles se situaient aux alentours de 6 millions de tonnes.

Graphique 6

Les exportations de riz des principaux pays exportateurs vers l'Afrique en 1987 (en milliers de tonnes)



SOURCE : FAO, OSIRIZ.

progressent en effet de près de 70% mais les rendements ne s'améliorent que de 7,8%, creusant ainsi le fossé entre l'Afrique et les autres continents au niveau de la productivité. Le recours massif aux importations conduit à une dégradation importante du taux d'auto-provisionnement. Celui-ci passe de 84% sur la période 1960/69 à 62% au cours des années 1980/84. Toutefois il faut remarquer une amélioration sensible depuis le milieu des années 80 puisque ce taux remonte à 68% du fait d'une augmentation nette des quantités produites (cf. tableau n°4).

vives qui génèrent des variations brutales de prix et peut poser temporairement des problèmes d'approvisionnement.

La dépendance de l'Afrique à l'égard des importations pose divers types de problèmes:

- alors que les recettes d'exportation de l'Afrique se dégradent, l'importation croissante de riz en provenance du marché international conduit à un déséquilibre important des balances des paiements des pays concernés;
- le caractère résiduel du marché mondial qui représente pour au moins la moitié des volumes un débouché pour les excédents occasionnels des pays asiatiques, rend les disponibilités sur le marché difficiles à prévoir, et induit des tensions

Tableau 4

Le bilan rizicole en Afrique

	1960/69	1980/84	1985/89	1989
PRODUCTION EN 1000 T	2490	4280	6435	6630
EXPORTATIONS EN 1000 T	50	10	75	100
IMPORTATIONS EN 1000 T	524	2630	3030	3100
DISPONIBILITE EN 1000 T	2964	6900	9390	9630
POPULATION EN MILLION	296	460	587	619
T.A.A. EN %	84	62	68	69
PRODUCTION THEORIQUE/HAB EN KG	8	9	11	11
CONSOMMATION EN KG/HAB	10	15	16	15,5

SOURCE : FAO, BEE-ONIC

RIZICULTURE THAILANDAISE ET STRATEGIE D'EXPORTATION

DONNEES GENERALES

En Thaïlande, le riz:

- occupe 60 % de la surface cultivée, répartie à des degrés divers sur l'ensemble des zones;
- concerne 82 % des exploitations agricoles;
- représente 25 % du produit intérieur brut agricole;
- fournit 20 % des recettes d'exportation.

Contrairement aux autres pays asiatiques, la Thaïlande:

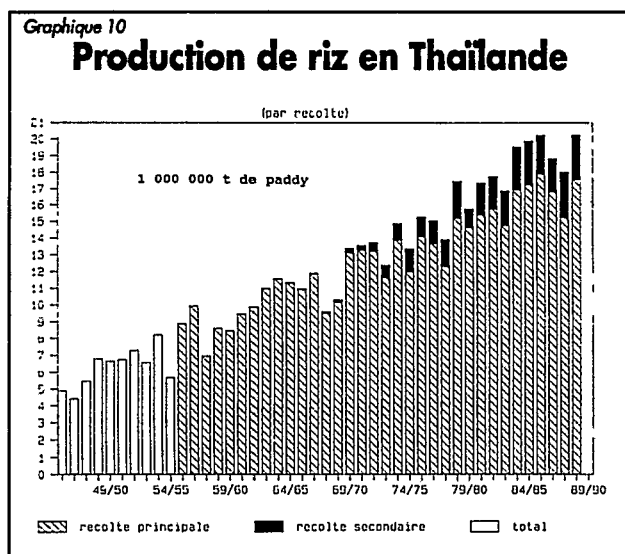
- produit 19,7 millions de tonnes de riz paddy
- exporte 4,4 millions de tonnes de riz usiné

Aussi, les exportations concernent environ 34 % des quantités produites.

EVOLUTION HISTORIQUE

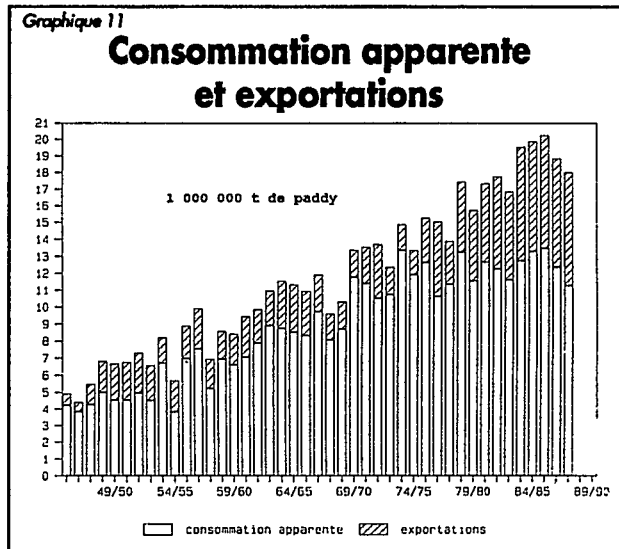
La production croît régulièrement depuis les années 50 à un rythme de 2,94 % par an;

- Les excédents demeurent faibles et progressent au rythme de 0,75 % par an, passant de 1,6-1,7 t/ha à 2 t/ha;
 - Les surfaces rizicultivées s'accroissent de 2,4 % par an en moyenne, grâce à une colonisation progressive du territoire;
- La production thaïlandaise reste principalement extensive. La maîtrise de l'eau via l'irrigation a débuté à la fin des années 60 et ne concerne aujourd'hui que 19% des surfaces (cf graphique n°10).



LA POLITIQUE THAILANDAISE

Depuis le milieu des années 50, la Thaïlande mise sur l'initiative privée dans sa conception du développement économique. Le système d'exportation du riz a connu de profondes modifications depuis le milieu des années 80 après 30 ans de continuité.



L'importance que revêt le riz tant dans l'alimentation que dans l'emploi agricole et la fourniture de devises explique le contrôle qu'a cherché à imposer le gouvernement (cf. graphique n°11). Celui-ci est intervenu en fonction de deux objectifs:

- contrôler les exportations;
- assurer un revenu minimum aux producteurs.

Sur le premier aspect, les instruments datent de 1954/56 et font coexister un système d'exportation privé avec des opérations publiques. La part respective de chacun est relativement stable dans le temps et proche de deux tiers/ un tiers.

Depuis 1986, la plupart des contrôles sur les flux d'exportation ont disparu, faisant place à une politique libérale en matière d'échanges internationaux.

Les mécanismes mis en œuvre jusqu'à cette période récente relèvent de trois types: les taxes à l'exportation, les restrictions quantitatives aux exportations, et la réserve obligatoire. Les taxes à l'exportation s'appliquaient essentiellement via le «rice premium» et secondairement par le biais d'une taxe à l'exportation fixée en valeur relative (4 à 5 % du prix FOB) et d'une taxe locale. Le «rice premium» est un droit, fixé en valeur absolue par tonne de riz et non proportionnel au prix. Jusqu'au milieu des années 70, le «rice premium» représente environ le tiers du prix FOB, avec des extrêmes allant jusqu'à 60 %. Depuis il baisse régulièrement jusqu'à sa suppression début 1986, tout comme la taxe à l'exportation.

Les restrictions quantitatives aux exportations sont essentiellement applicables aux opérations privées et destinées à stabiliser les prix intérieurs face à une modification radicale du marché mondial.

de la Corée et du Nigeria firent régresser l'export rizicole américain. Les prix du riz américain furent, pendant la même période, nettement distancés par ceux pratiqués par la Thaïlande. La part des Etats-Unis dans le marché mondial passa ainsi de 23% à 15% entre 1981 et 1985 soit une baisse de 40% des exportations. Situation à laquelle ils ont réagi en déployant divers programmes de soutien public aux exportations qui ont concerné plus de la moitié des ventes (56% en 1988) et permis de retrouver le niveau d'exportation de la fin des années soixante-dix. Depuis 1985, les aides affectées au secteur rizicole représentent 60% du prix au producteur.

EVOLUTION HISTORIQUE

L'intervention publique américaine trouve son origine dans l'«*Agricultural adjustment act*» des années trente, dont elle conserve les mesures de base : prêts aux agriculteurs contre stockage («*non recourse loans*»), compensation de la différence entre le prix de marché et le prix d'objectif («*deficiency payment*»), limitation des surfaces, dispositifs qui s'appliquent aussi aux autres productions. Des mesures spécifiques s'ajoutent pour le riz, en particulier des quotas de surface et de production, mis en œuvre entre 1955 et 1973 afin d'assurer le contrôle de l'offre et éviter l'engorgement du marché. Ces quotas furent supprimés en réaction à la forte croissance de la demande mondiale en céréales au début des années soixante-dix. Cette embellie s'avéra limitée dans le temps et le gouvernement américain dut déployer une nouvelle batterie de mesures pour riposter à l'érosion de sa place sur le marché international. Le gonflement des stocks qui atteignent en 1986 le niveau record de 3 500 000 tonnes favorise la multiplication des aides au moment où les faillites se multiplient chez les producteurs.

AIDE ALIMENTAIRE ET PARTS DE MARCHÉ

Les programmes d'aide alimentaire votés en 1954 («*Public law 480*») ont permis aux Etats-Unis de déployer leurs exportations sur le continent africain, confronté à une demande croissante mais à des difficultés financières cruciales. L'Afrique absorbe 25% des exportations américaines depuis 1978 et «*bénéficie*» de plus de la moitié de l'aide alimentaire en riz depuis 1981. La PL.480 constitue depuis longtemps le fer de lance de la stratégie américaine : au tournant des années soixante-dix, 60% des exportations

entraient dans ce cadre. Les destinataires principaux étaient alors l'Indonésie, la Corée et le Viet Nam. L'aide alimentaire ne représente aujourd'hui que 16% des exportations. En contrepartie, de nouvelles formes de soutien sont apparues. Parmi les plus importantes figurent l'*Export enhancement program* (programme d'encouragement des exportations). Conçu comme «*représailles*» envers les pays ayant recours à des pratiques commerciales jugées «*déloyales*», les EEP visaient en priorité les exportations communautaires de céréales. Dans la réalité, ils ont été appliqués sur une gamme très étendue de produits, dont le riz, et pour faire concurrence à tous les exportateurs, dont la Thaïlande, qui avaient réussi à faire chuter ses prix à l'export en libéralisant le marché et en dévaluant sa monnaie. Les EEP consistent à attribuer aux exportateurs un bonus leur permettant de rapprocher leurs prix de ceux que les acheteurs sont prêts à payer. Les «*marketing loans*», accessibles aux agriculteurs participant aux programmes de réduction des surfaces cultivées,

ont été instaurés en 1985. Ils s'inspirent de la conception des anciens *Non recourse loans* (NRL) et consistent à faire des prêts de campagne contre l'engagement des producteurs de stocker. Le crédit, d'une durée maximum de 9 mois est remboursé avant la commercialisation des stocks. A la différence des NRL, le remboursement est lié au cours du riz en vigueur sur le marché mondial.

Ces différentes mesures se sont traduites par une remontée sensible de la part des Etats-Unis dans le marché mondial : 21,4% en 1986/87. Les stocks ont fortement régressé pour atteindre moins d'un million de tonnes. Dès leur mise en

œuvre, les prix à l'exportation ont chuté de 25%. La différence de prix avec la Thaïlande a été divisée par deux pour atteindre environ 100 dollars par tonne.

L'ensemble des programmes a induit un coût de soutien public jamais atteint auparavant. Hors aide alimentaire, ils ont triplé entre les campagnes 1984/85 et 1985/86 pour atteindre 989 millions de dollars. Les coûts supplémentaires atteignent deux fois la valeur des exportations obtenues par ces nouvelles interventions. L'«*équivalent subvention à la production*» (ESP) qui était de 35% en 1984 est passé à 52% en 1985 et 71% en 1986. Il convient de noter que ces charges de soutien semblent considérablement plus faibles cette année en raison de la hausse des prix mondiaux et d'une demande accrue (ESP de 59,7%).

Le riz aux Etats-Unis

Aux Etats-Unis, le riz :

- représente 1 million d'hectares, mécanisés, irrigués, avec un rendement moyen de 6 t/ha ;
- concerne 11 445 exploitations d'une surface moyenne de 114 ha ;
- assure 2% de la production céréalière américaine avec un volume de 6,3 millions de tonnes ;
- fournit 1,3% de la production mondiale de riz.

Les exportations :

- représentent 50% de la production américaine ;
- assurent près de 20% des échanges mondiaux.

REVOLUTION VERTE EN ASIE

Les Indiens ignorent aujourd'hui la faim.
Ils ont du riz dans leur bol
mais ne sont pas à l'abri des carences.
La révolution verte
a peut être trop mis le paquet
sur les céréales
et sacrifié l'arachide et les pois.

LA REVOLUTION VERTE

UN «PAQUET» TECHNIQUE

La production rizicole asiatique a connu une évolution très rapide depuis la fin des années 1950, souvent supérieure à une croissance démographique pourtant élevée. Entre 1974 et 1984, le taux de croissance moyen a été de 3,2%. Il est dû à 90% à des gains de productivité que l'on peut attribuer, pratiquement à parts égales au développement de l'irrigation, à l'utilisation croissante d'engrais chimiques et de variétés modernes à haut rendement. L'emploi simultané de ces trois composantes constitue le «paquet technique» désormais bien connu sous le nom de «Révolution verte».

Indispensable irrigation

Dans le contexte de rareté des terres cultivables qui caractérise une bonne partie de la région Asie-Pacifique, l'irrigation a permis de développer la production en multipliant les récoltes. Elle permet également de limiter les conséquences des aléas climatiques et de diminuer les stress hydriques. Complétant l'action des autres facteurs intensifs de production, elle en optimise l'usage. 56% de la surface cultivée en riz en Asie est ainsi irriguée, alors que cette proportion n'est que de 39% dans le reste du monde. Mais cette moyenne cache de fortes disparités

puisque la proportion des terres rizicoles irriguées varie de 100% au Pakistan, 95% en Chine ou 81% en Indonésie pour tomber à 39% en Inde, et 8% au Cambodge.

On constate une bonne corrélation entre le taux d'irrigation des terres à riz et les rendements moyens de production, sans compter l'amortissement des variations dues au climat. Seul le Pakistan fait exception, ayant choisi de développer des variétés de riz de haute qualité plutôt que des variétés à haut rendement.

Une utilisation croissante des engrais chimiques

Les engrais ont joué un rôle décisif dans la croissance durable de la production rizicole. Entre 1971 et 1981, leur consommation a augmenté d'environ 9,5% par an dans la région (12% si on exclut les pays développés de la zone). Chine, Inde et Indonésie ont plus que triplé leur consommation d'engrais sur la période.

Le développement de l'utilisation de l'engrais est directement lié au prix de celui-ci, et à la réponse des cultures qui, elle même, dépend des variétés utilisées, du système de production et des conditions climatiques. On considère que dans un système de culture à faible risque (irrigué ou bénéficiant de bonnes précipitations), l'emploi d'engrais motive le producteur si le rapport «valeur de l'augmentation de la production/valeur des engrais apportés» est supérieur ou égal à deux. Dans des systèmes plus sensibles aux aléas climatiques, ce rapport doit être au minimum de 3,5 ou 4. Cela explique les arbitrages des producteurs dans l'adoption des techniques, et donc les degrés divers d'intensification selon les politiques gouvernementales de prix (voir les deux tableaux n°1 et n°2).

Les variétés modernes à la base du «miracle» asiatique

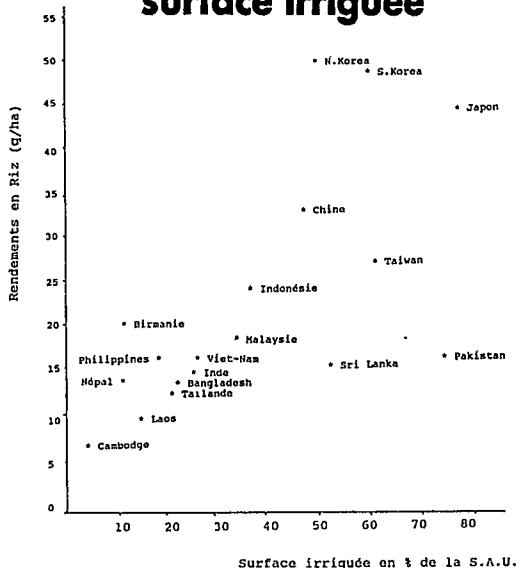
Ces variétés ont été développées depuis le début des années 1960. Elles sont généralement caractérisées par une forte réponse aux engrais et des pailles courtes qui réduisent les risques de verse. Avec le temps, d'autres améliorations ont été apportées : meilleure résistance phytosanitaire ou réduction de la durée du cycle de culture (de 150 à 110 et, récemment, 60 jours en station expérimentale). Les organismes de recherche internationaux ont joué un rôle fondamental dans les premières recherches. Ils le partagent aujourd'hui avec des centres de recherche nationaux souvent performants.

Dans un premier temps, la recherche a porté essentiellement sur les conditions d'amélioration des rendements, souvent au détriment de la qualité et de la résistance aux maladies et autres ravageurs de cultures. Depuis, ces derniers critères ont reçu une plus grande attention des chercheurs, favorisée par l'extrême richesse du patrimoine génétique des espèces traditionnelles.

Ces variétés modernes ont connu un développement exceptionnel, puisqu'elles représentent 85% des plants aux Philippines (62% en Indonésie, 49% en Inde), mais seulement 13% en Thaïlande.

Graphique 1

Rendements en riz en fonction de la surface irriguée



du Sud ont des politiques plutôt protectionnistes. Mais ces pays, tous relativement développés, ont une problématique très différente de celle des autres pays asiatiques, en développement.

La plupart des Etats compensent les bas prix du riz par des subventions aux engrais, mais en général le rapport prix intérieur/prix mondial reste défavorable aux producteurs. Ce rapport semble influencer largement les modes de production et les rendements moyens des pays, dans des conditions de production équivalentes.

Deux exemples permettent de mieux comprendre le tableau de la page précédente:

L'Indonésie assure un prix intérieur du riz relativement élevé (indice 100), et subventionne fortement ses engrais (indice 56). Il en résulte que leur utilisation est très rentable (4ème colonne), et que leur emploi est important (76 kg/ha). Mais la compétitivité du pays sur le marché mondial reste faible.

A l'autre extrême, la Thaïlande pratique des prix intérieurs bas pour le riz (indice 65) et élevés pour les engrais (indice 143). Il en résulte une faible utilisation d'engrais (15 kg par hectare), due à la faible rentabilité des intrants. En revanche, le riz cultivé a un prix de revient relativement bas, et est très compétitif sur le marché mondial. On ne préjuge évidemment pas ici de la pérennité d'un tel système où les éléments minéraux prélevés par les cultures ne sont pas compensés par des apports d'engrais.

... ET PERSPECTIVES

Les perspectives d'augmentation des surfaces cultivées sont très faibles, si ce n'est «verticalement», en généralisant les doubles ou triples récoltes, soit de riz, soit de riz combiné avec une culture «sèche». L'irrigation aura un rôle majeur à jouer dans ce développement. Mais les terres les plus faciles à irriguer sont déjà aménagées, et les aménagements à venir coûteront de plus en plus cher. On estime par exemple en Inde que le coût des aménagements les plus récents est deux fois et demie plus élevé que ceux réalisés il y a trente ans. En outre, les possibilités d'irrigation gravitaire ont désormais été largement utilisées, et les aménagements nouveaux font souvent appel à des techniques de pompage des nappes phréatiques, ce qui augmente leur coût de fonctionnement et pose nombre de questions sur leur viabilité à moyen terme (risques d'épuisement des nappes).

Rentabiliser les aménagements

Si les perspectives d'accroissement de la production par augmentation de la surface irriguée sont élevées, beaucoup reste à faire pour la rentabilisation des aménagements existants. En effet, les périmètres irrigués souffrent souvent d'un manque d'organisation, d'où une mauvaise irrigation sur des portions notables de la surface utile. En outre, la mauvaise maîtrise de l'eau entraîne des dégradations parfois irréversibles : salinisation des terres, asphyxie par excès d'eau. Une meilleure organisation permettrait des gains notables de production, rendus impératifs par le coût d'amortissement des aménagements.

L'optimisation de l'usage des intrants relève d'ailleurs d'un problème plus large. Densité de semis, dates d'application des engrais... et utilisation de techniques évolutives nécessitent une vulgarisation importante et de qualité, pour assurer une adoption nécessairement rapide des techniques. L'utilisation d'intrants, pour être plus largement adoptée nécessite également des réseaux de distribution bien développés, et une régularité de l'approvisionnement.

Quant aux zones non irriguées...

En développant l'utilisation des variétés améliorées existantes et en expérimentant des variétés adaptées aux systèmes de production «difficiles», il devrait être possible de répondre aux besoins des zones non irriguées et à ceux des microfundiaires qui ne peuvent pas toujours investir dans l'achat d'intrants, même lorsqu'ils sont dans des écosystèmes qui leur permettraient de les rentabiliser.

LE CHOIX DE L'AUTOSUFFISANCE

Le système «Révolution verte» a été adopté de façon assez uniforme, malgré des intensités notablement différentes, par l'ensemble des pays de la région. Les stratégies macro-économiques des pays sont variables mais peuvent être classées en quelques grandes catégories :

1/ Pays ayant une vocation affirmée d'exportateur (Thaïlande, Birmanie, Pakistan, Viet-nam). Leur cas est traité dans la partie «marché mondial».

2/ Pays développés ou relativement développés (Japon, Corée du Sud), protégeant leur agriculture ou tablant sur les importations. Dans ces pays, où le coût de la main d'œuvre est élevé, la problématique est radicalement différente de celle des pays en développement. Le développement de l'agriculture y est moins une nécessité qu'un choix politique. Il se fait à l'abri d'une solide protection des producteurs. Nous ne traiterons pas de ces pays ici.

3/ Pays visant prioritairement l'autosuffisance (Chine, Inde, Indonésie, Philippines, Bangladesh). Il s'agit principalement des grands pays de la région dont la demande intérieure est beaucoup trop élevée pour être soumise aux caprices du marché mondial. Leurs besoins respectifs sont d'ailleurs plusieurs fois supérieurs au volume total de ce marché.

On voit donc que la plupart des grands pays de la région Asie/ Pacifique privilégient tous la stratégie d'autosuffisance. Ils sont aussi confrontés à des problèmes relativement similaires.



INDONESIE, CHINE ET PHILIPPINES

Le développement de la production rizicole dans les grands pays asiatiques (Chine, Inde, Indonésie et Philippines qui comptent à eux quatre plus de deux milliards d'habitants) présente une large gamme de similitudes. L'ensemble de ces pays a réussi la performance d'assurer une croissance de la production agricole supérieure à la croissance démographique. Leur modèle technique de base est sensiblement le même, celui de la révolution verte, et les problèmes et limites auxquels ils sont confrontés sont souvent identiques. Mais les réponses qui leurs sont apportées diffèrent parfois.

Le coût croissant des programmes

Il devient de plus en plus difficile de soutenir la production par des subventions aux intrants qui ont pourtant joué un rôle décisif dans l'amélioration des techniques de production. Ainsi aux Philippines, les prêts aux producteurs de paddy, dans le cadre du programme Masagana 99, promoteur de la révolution verte, ont régulièrement diminué (- 75% en volume depuis 1974, la diminution des producteurs et des surfaces concernés étant encore très supérieure), les taux, auparavant faibles et garantis par l'Etat, sont désormais liés au marché (ce qui a pu entraîner des passages de 12 à 34% dans certains cas), tandis que le prix des engrais, après avoir diminué en terme réels entre 1970 et 1980, a connu une augmentation supérieure à l'inflation depuis. L'ensemble de ces évolutions a entraîné un tassement progressif de l'augmentation des rendements, une stagnation de l'utilisation des variétés améliorées, puis une baisse des surfaces cultivées, les agriculteurs préférant d'autres cultures plus rentables. Confrontée à la baisse de ses revenus pétroliers, l'Indonésie envisage également de réduire ses aides à la production.

Rémunérer le producteur sans pénaliser le consommateur.

Pays en développement, les grands pays asiatiques ne sont plus pour autant des pays à vocation essentiellement agricole: la part de l'agriculture dans le PNB des Philippines n'excède pas 28% et 36% pour la Chine. En outre, l'entreprise de modernisation en cours implique dans la mesure du possible d'augmenter la taille des exploitations, et donc la part de l'emploi non agricole.

Ces pays se trouvent donc confrontés au problème d'assurer une alimentation bon marché aux populations qui n'ont pas de cultures vivrières pour se nourrir, tout en garantissant un prix rémunérateur à leurs producteurs. Cette contradiction, qui frappe d'ailleurs très généralement l'ensemble des pays en développement, a trouvé plusieurs solutions dans la région : en Inde, c'est le gouvernement qui l'assume, en finançant la vente à bas prix de céréales dans les *Fair price shops*, à partir d'une production achetée sur son marché intérieur ou sur le marché mondial, si nécessaire. Mais le coût croissant de l'opération n'est pas sans poser de problèmes. Aux Philippines, un double prix a été fixé : prix plancher au producteur, prix plafond à la consommation. Mais, l'écart entre les deux prix est trop faible pour permettre au secteur privé de répondre rentablement à la demande, et le prix payé au producteur est souvent inférieur au prix officiel. En conséquence, le gouvernement a fixé des prix variables pour les différentes qualités de riz, de façon à rentabiliser certaines filières et à promouvoir des riz de bonne qualité, puis a aboli les prix plafonds pour aider les producteurs à mieux vendre leur riz.

Un coût social élevé

Si le développement intensif de la production a eu des effets éminemment positifs pour les zones et les producteurs concernés, la proportion d'exclus du développement reste encore beaucoup trop forte. Les paysans des zones non adaptées au modèle révolution verte, ou ceux dont les exploitations, trop petites, n'ont pas réussi à se moderniser, ont vu leur niveau de vie stagner. Certes, dans tous les pays concernés, les succès de l'agriculture dans les régions les plus dynamiques ont permis une augmentation des salaires agricoles, voire de l'emploi rural non agricole (en 1987, pour la première fois en Chine, la valeur ajoutée de l'agriculture a été inférieure à celle de l'artisanat et de la petite industrie en milieu rural). Mais malgré cela, et quelle que soit la nature des régimes politiques concernés, des poches de sous-développement subsistent, et une part non négligeable de la population reste sous-alimentée faute de revenus suffisants.

Le piège de la monoculture céréalière

Le problème de déséquilibre de la production est lié structurellement au concept même de révolution verte. Celle-ci a favorisé le développement des cultures céréalières (blé et riz)

RIZICULTURES AFRICAINES

Le riz et le blé importés à bas prix
chassent, dit-on, le manioc et le sorgho
des terres d'Afrique
et transforment
les habitudes alimentaires.
Le problème est moins simple
qu'il y paraît et le riz africain
n'a peut-être pas dit son dernier mot.

DEVELOPPEMENT AGRICOLE : LE BETON N'A PAS PRIS

Le secteur rizicole a fait l'objet d'interventions multiples des pouvoirs publics, directes sur la production et la commercialisation, ainsi que sur les prix, dans un but d'accroissement de la production. Mais il semble difficile pour un certain nombre de pays de parler de réelle politique tant les interventions paraissent contradictoires dans le temps et entre elles.

L'ERE DES PERIMETRES IRRIGUES

Le périmètre irrigué et la société d'Etat prenant en charge la plupart des fonctions sont les piliers de ces interventions. Le choix technique de l'implantation de la riziculture irriguée est soutenue en effet par la mise en place d'une filière intégrée visant la maîtrise de l'ensemble du processus de production, de transformation et de commercialisation.

Des constructions allant du grand aménagement de plusieurs milliers d'ha au périmètre villageois ont émergé dans des pays aussi divers que le Liberia, le Mali, la Côte d'Ivoire ou le Nigeria. Ces aménagements occupaient 330 000 ha dans les pays d'intervention de la CCCE (Caisse centrale de Coopération économique) en 1984. Les objectifs macroéconomiques varient selon les pays: baisse des importations (Sénégal, Côte d'Ivoire, Nigeria), approvisionnement de la demande intérieure, maintien des exportations (Madagascar).

Ces projets reposent tous sur le même principe. Schématiquement, un périmètre rizicole est installé après aménagement hydraulique (éventuellement construction de barrage), sur lequel des parcelles individuelles et collectives sont délimitées et remises aux agriculteurs. Ceux-ci passent un contrat avec la société exploitant le périmètre. Contre la fourniture d'intrants, de semences et de services liés à la maîtrise de l'eau, de l'encadrement, ils s'engagent à verser une redevance en espèces ou en nature. Des crédits leur sont octroyés pour l'achat de matériel correspondant à la mécanisation des tâches. La plupart du temps, il est prévu que la récolte soit vendue dans le circuit commercial public. En termes techniques, ces investissements lourds visaient une multiplication des rendements par cinq ou six, et l'apprentissage de nouveaux thèmes techniques, fortement mécanisés et intensifs en capital.

Ce type de riziculture a pu être développée dans des milieux agroécologiques diversifiés, et en dehors des régions rizi-

coles traditionnelles comme au nord de la Côte d'Ivoire, nord Cameroun et Nigeria (voir carte de localisation). Ce choix de localisation provient aussi des objectifs de développement régional qu'on a pu leur assigner.

Quelques décennies plus tard, administrations, bailleurs de fonds, agriculteurs, chercheurs, admettent dans un consensus remarquable l'incapacité de ces aménagements à répondre aux objectifs initiaux et les gouffres financiers qu'ils ont occasionnés.

- En terme de production, la riziculture irriguée ne représente encore qu'une faible partie des quantités récoltées. Si l'autosuffisance domestique est quelquefois atteinte, l'exploitation des périmètres ne permet pas de dégager des surplus pour le marché intérieur comme il était prévu. On ne constate pas d'autre part d'amélioration de l'emploi rural et la riziculture est d'ailleurs en partie bloquée par les pénuries de main d'œuvre.

- La manifestation la plus apparente de cet échec réside dans le niveau du prix de revient du paddy surtout sur les grands aménagements, nettement supérieur à ce qui avait été prévu et aux autres types de rizicultures;

- On a aussi souvent évoqué l'encadrement trop pesant du riziculteur qui devient parfois salarié sur ses propres parcelles (Office du Niger au Mali, SEMRY au Cameroun), et ne contrôle pas le calendrier cultural ni l'écoulement de sa production. Les répercussions sur les revenus agricoles sont peu importantes. Elles ne permettent notamment pas de parvenir à une suppression des subventions versées par l'Etat pour les intrants, l'utilisation de matériel et l'entretien des aménagements. Au Sénégal, sur certains périmètres, les charges liées à son utilisation sont payées par des revenus annexes, notamment ceux de l'émigration. L'endettement des producteurs vis à vis des services d'encadrement est un phénomène généralisé sur les grands aménagements.

- La maîtrise des thèmes techniques ne constitue cependant pas l'obstacle majeur au développement de la riziculture irriguée; dans certaines conditions les rendements (très variables selon les parcelles) atteignent 5 à 6 tonnes l'hectare. Cependant, l'organisation de la production semble assez mal s'intégrer aux stratégies des producteurs sur leurs exploitations. L'installation des périmètres a souvent fait abstraction des systèmes d'exploitation existant avant et des habitudes des agriculteurs en matière de diversification de leurs activités agricoles et extra-agricoles. Une bonne exploitation des parcelles suppose un temps de travail important et les différences de rendement semblent dépendre de la disponibilité en main d'œuvre des familles. Celles-ci optant généralement pour la minimisation des risques et l'approvisionnement vivrier interne, continuent les autres cultures. Il faut cependant noter qu'au Sénégal et à Madagascar, les périmètres de petite taille ont contribué à atténuer la disette (périodes de sécheresse) et à raccourcir les périodes de soudure.

La lourdeur des investissements et les difficultés de gestion des grands aménagements ont fait évoluer les choix techniques vers les petits périmètres qui fonctionnent mieux et sur lesquels les rendements sont meilleurs, mais les superficies

De nombreux débats alimentent cette question, controversée, des mesures de fixation de prix et de leur effet sur les dynamiques de production et de consommation.

- Concernant les prix à la production, il est difficile d'interpréter les réponses des producteurs aux variations des prix d'achat. Il semble certain cependant qu'une politique de prix rémunératrice n'est efficace que si elle est assortie d'une garantie d'achat de la récolte, d'une politique d'approvisionnement en intrants et en facteurs de production. De plus, comme pour toutes les autres productions, le gain monétaire doit être relativisé par les conséquences sur la sécurité alimentaire et le reste de l'environnement économique (les gains réalisés sur les autres produits). Ainsi, en Côte d'Ivoire, le niveau de rémunération du paddy (journée de travail) n'intéressait que les producteurs dont c'était la seule production de rente possible (femmes dans l'Ouest, allogènes dans l'Est qui ne pouvaient avoir accès à des parcelles de café et de cacao).

- Les prix à la consommation sont une variable encore plus difficile à manier étant donné le peu de connaissances sur les déterminants de la consommation. Dans la plupart des pays ayant une réglementation des prix, les pouvoirs publics ont opté pour des niveaux faibles, misant surtout sur une demande urbaine à faible pouvoir d'achat. Ce type de mesure n'a en général pas autorisé d'équilibre financier de la filière. On les dit aussi à l'origine de la progression des importations en rendant le riz bien meilleur marché que les autres produits vivriers. Cependant, l'analyse des modèles alimentaires tempère sensiblement cette vision (voir consommation).

Ces diverses interventions ont à la fois souffert d'un manque de cohérence et peut être aussi de suivi, qu'une présentation globale ne peut mettre en évidence. Elles sont soupçonnées de poursuivre des objectifs multiples et difficilement conciliables: création de surplus et approvisionnement des villes (autosuffisance), maintien de l'emploi rural et pôle de développement régional, augmentation des revenus monétaires ruraux. Elles relèvent enfin d'une uniformisation des moyens mis en œuvre pour des situations nationales pourtant très diversifiées.

LA VAGUE DE LIBERALISATION

C'est dans ce contexte que la mise en place des politiques d'ajustement structurel a engagé un mouvement de libéralisation de l'économie. Le coût du maintien des filières rizicoles et des organismes publics a conduit progressivement à leur remise en cause, accentuée par les pressions des bailleurs de fond. Ce désengagement s'est amorcé depuis le milieu des années 80, et constitue désormais la toile de fond des réflexions sur les politiques alimentaires.

Il concerne toutes les étapes des filières:

- la suppression des organismes d'encadrement de la production, telle la SEMRY au Cameroun. Le plan de désengagement prévoit la dissolution de la société dans trois ans ; l'approvisionnement en intrants, en matériel va être transféré au secteur privé ou aux groupements dont le rôle sera renforcé,
- la commercialisation est libéralisée mais un prix plancher est conservé,

- les importations, avec la suppression des monopoles et contingentements.

L'Etat conserve le rôle de régulateur de l'environnement économique. Son désengagement est encore partiel ou à l'état de projet dans la plupart des pays et peu d'informations sont disponibles sur les effets.

Les contraintes de la libéralisation peuvent cependant être évoquées. Comme dans le cadre général des politiques d'ajustement, les processus de libéralisation supposent que le secteur privé peut rapidement prendre la relève des organismes d'Etat alors que son potentiel demeure encore méconnu. Dans ce cas, il s'agit de la fourniture d'intrants et de matériel, de la commercialisation du paddy et du riz. Ces potentialités varient largement selon les pays et on ne sait pas dans quelle mesure le secteur privé peut faire baisser les coûts. La suppression des monopoles d'achat sur les marchés internes ne peut avoir une grande influence dans la mesure où les circuits privés ont toujours été prédominants. Mais il n'est pas certain que la privatisation totale conduise à une augmentation des prix au producteur.

IMPORTATIONS SOUS PRESSIONS

En 1987, selon les données de la FAO, le continent africain importait plus de trois millions de tonnes de riz, ce qui représente le quart du commerce mondial. Le marché africain compte donc dans les échanges mondiaux et devient l'objet de politiques offensives de la part des principaux pays exportateurs. (voir marché mondial) Cette insertion dans le commerce international a progressé au cours des trente dernières années car en 1961, les importations africaines représentaient moins de 10% des importations mondiales.

La signification de l'importance prise par les importations de riz est une tâche rendue ardue par les incertitudes sur les données chiffrées tant au niveau régional que national, l'existence d'un commerce régional actif, non intégré dans les statistiques officielles.

Les raisons ayant conduit à cette augmentation parfois sensible des volumes d'importation ne font pas consensus. Divers facteurs sont avancés, qui n'ont pas forcément le même poids suivant les pays et qui peuvent se conjuguer.

- la crise de production et les périodes de sécheresse dont la production rizicole a souffert, comme les autres secteurs, agricoles; l'essoufflement de la production rizicole et l'échec des politiques de relance,
- les faibles prix du marché mondial, incitateurs pour les commerçants et l'Etat, qui a la possibilité de mener une politique d'approvisionnement des consommateurs, et aussi de réaliser des recettes fiscales sur les importations,

Les tentatives de protection du marché du riz au Mali

Autosuffisant en riz jusqu'au début des années 70, le Mali est devenu structurellement déficitaire et importe 50 à 70% de ses besoins. Depuis 1981, le PRMC (Programme de Restructuration du Marché Céréalière) soutient une politique de protection et de relèvement des prix au producteur et au consommateur. Les interventions dans ce domaine se sont adaptées à un environnement international et national changeant: fluc-

tuations des prix du marché mondial, production déficitaire ou excédentaire comme en 85/86, qui a occasionné une mévente de la production locale et une fermeture temporaire des frontières (jusqu'en 1988).

La politique de relance de la production depuis 1986 s'est accompagnée de tests de différents dispositifs visant une régulation souple du marché. Ce sont:

- * le rétablissement des droits et taxes de douane en 1986, (de 32%) pour réduire l'écart entre prix mondial et prix internes. L'effet de cette mesure est cependant limité par les fluctuations des prix d'importation.

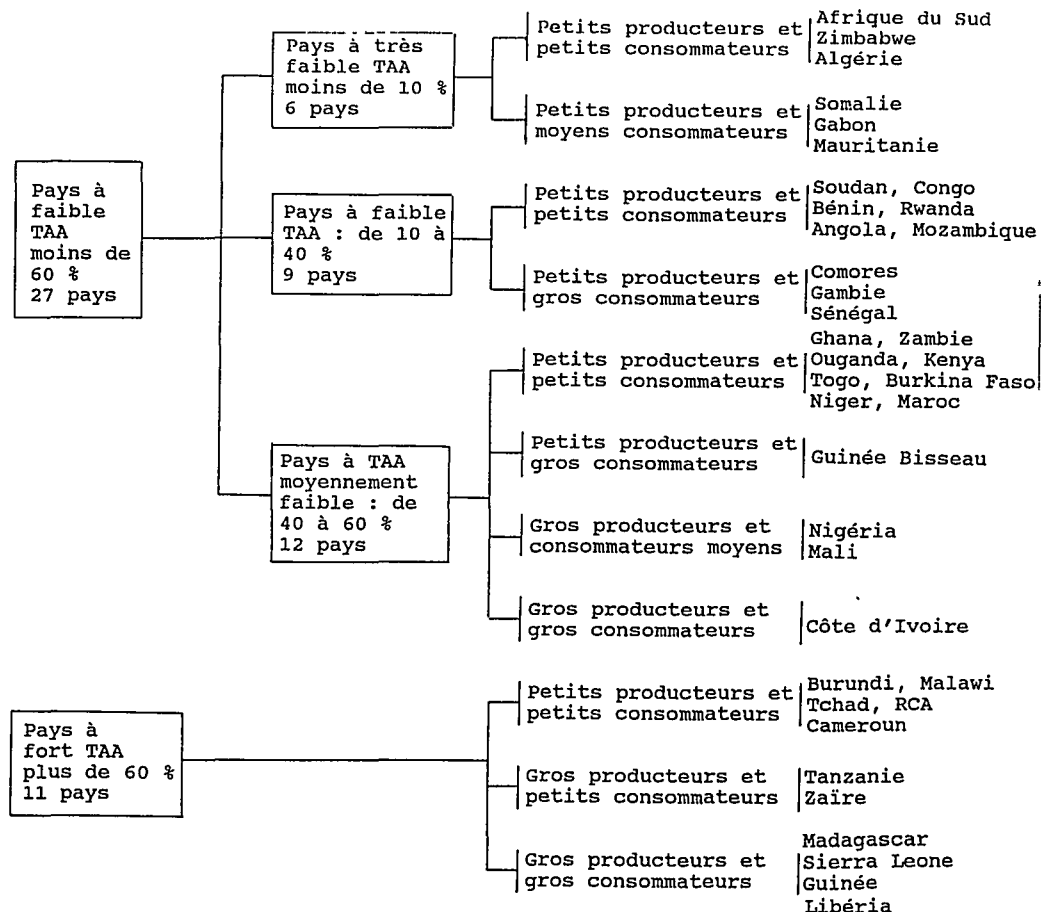
- * une taxe variable en 1988 qui s'ajoute à la première mais qui fut rendue inutile ensuite par la hausse du cours mondial. On préféra alors faire varier le niveau de taxation en fonction du marché.

- * le contingentement (avec licences d'importation) calculé en fonction des prévisions d'importation, d'aide alimentaire et d'estimation des besoins. Il est supprimé dans le cadre de la politique d'ajustement.

- * le jumelage (mesure en vigueur actuellement) liant les demandes d'autorisation d'importation à l'obligation d'achat de riz local.

Tableau 1

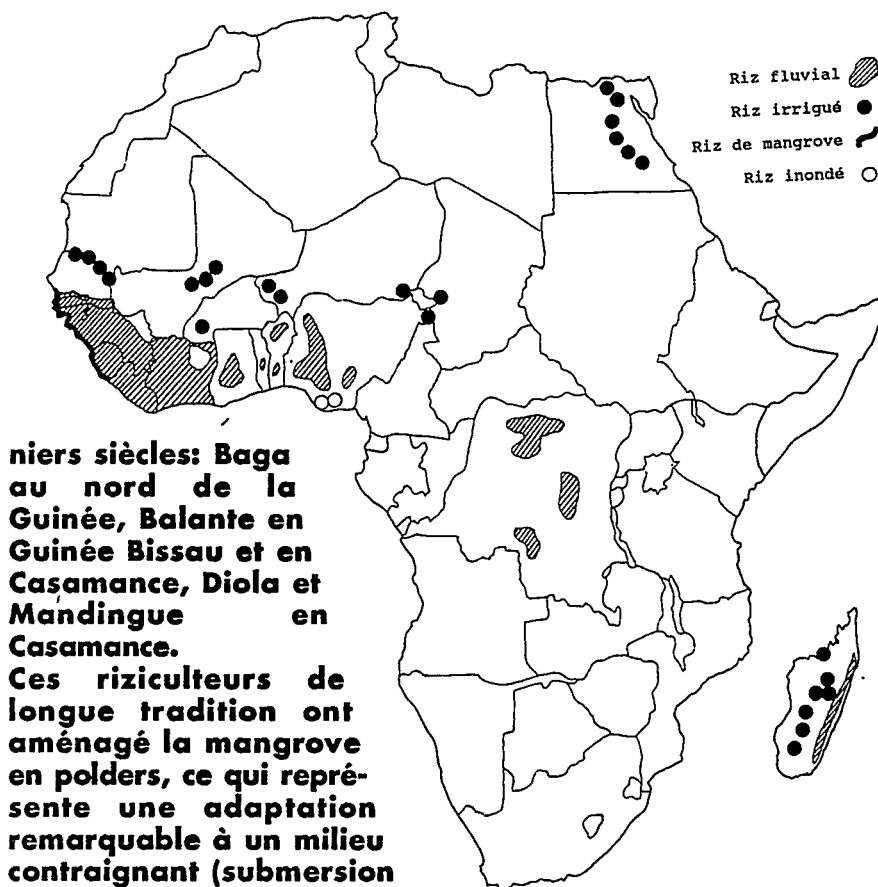
Les spécificités rizicoles en Afrique



SOURCE : FAO (les réexportations ne sont pas pris en compte)

Carte 2

Répartition des différentes rizicultures des principaux producteurs africains



niers siècles: Baga au nord de la Guinée, Balante en Guinée Bissau et en Casamance, Diola et Mandingue en Casamance.

Ces riziculteurs de longue tradition ont aménagé la mangrove en polders, ce qui représente une adaptation remarquable à un milieu contraignant (submersion des rizières par l'eau salée, acidification des terres...). La gestion de l'eau s'obtient par un ensemble de digues de protection contre l'eau salée et retenue des eaux de pluies, de réseaux de circulation des eaux et de drains. Sur les terroirs Balante, chaque exploitation a la maîtrise de l'eau sur ses propres terres. Ces gros travaux et le labour sont effectués à l'aide

d'un outil essentiel, parfaitement adapté au type de sol; une pelle en forme de rame terminée par un soc de fer. Les riziculteurs pratiquent le repiquage et disposent d'une gamme de variétés en fonction du sol et des variations de climat.

Ainsi, les Baga de la plaine côtière de Guinée, ont mis en œuvre plusieurs sortes de

rizicultures d'est en ouest de la bande littorale. Sur les terres de mangroves, ils pratiquent le riz de mangrove comme décrit plus haut, et le riz de bas fond. Les marécages d'eau douce sont également exploités mais sans aménagement, le contrôle de l'eau n'étant pas indispensable. Les rizières de bas fond en amont des plaines marécageuses, alimentées par les pluies ou les cours d'eau, contrôlées par des digues légères complètent ce dispositif.

3 La riziculture d'immersion ou flottante: Il s'agit là d'un système inondé ou la lame d'eau est supérieure à un mètre. Elle est spécifique des grandes plaines alluviales et se pratique dans la Boucle du Niger (160 000 ha), la Haute Guinée ou le sud du Nigeria.

A ces différents systèmes d'exploitation relativement bien localisés, il faut ajouter le riz de bas fond, dont les superficies sont estimées de 5 à 10% du total dans certaines classifications. C'est aussi un riz pluvial ou inondé pratiquée sur des surfaces assez petites (fonds de vallées) et des milieux divers

Enfin, le riz de cueillette n'a pas entièrement disparu et il est encore non négligeable, comme produit de soudure, par exemple pour les populations riveraines du lac Tchad et dans le sud-ouest du pays.

- le coût en devises des importations (40 milliards de FCFA par an en Côte d'Ivoire), et la chute des revenus d'exportation;

- l'objectif de soutien à la production et le coût de ce soutien;

- la politique de bas prix au consommateur qui a conduit des pays à rapprocher ceux-ci du prix mondial. Les raisons d'un tel soutien sont d'ordre social (baisse du pouvoir d'achat et risque d'émeutes de la faim), mais aussi économique. La hausse des prix à la consommation ralentit la compétitivité des filières industrielles ou absorbant une main d'œuvre abondante (plantations de café et cacao en Côte

d'Ivoire sur les quelles les salariés agricoles sont en partie nourris avec du riz importé);

- les recettes fiscales perçues sur les importations: taxes, différences entre le prix de revient du riz importé et de vente au distributeurs lorsqu'il existe un monopole d'importation;

- les fluctuations du marché mondial

Les pressions diverses en faveur de la libéralisation conduisent à la suppression des monopoles et des contingentements, mais les réponses nationales sont diverses et dépendent aussi des retombées positives des importations sur l'économie ou sur les couches sociales dominantes.

CONSOMMATION: PAS DE MODELE UNIQUE

La consommation de riz est bien un des éléments centraux des débats sur le développement de la riziculture en Afrique. En effet, les politiques de production dans beaucoup de pays et notamment ceux qui n'héritent pas d'une tradition rizicole ont, dans l'esprit des décideurs, été liées à une augmentation prévisible de la consommation, et ceci dès l'époque coloniale. Cette hypothèse est encore à l'origine des politiques plus récentes d'auto-suffisance alimentaire des années 70, au cours desquelles l'analyse de la consommation a été centrée sur le rôle de l'urbanisation et de la diffusion des modèles occidentaux par les couches sociales porteuses de nouveaux comportements. La remise en cause de ces idées par des études récentes des modèles de consommation dans divers pays africains fait évoluer l'analyse des facteurs de la consommation et notamment le rôle du prix.

Tradition et modernité

La consommation du riz est souvent associée à un phénomène de «nouveau». Ceci n'est vrai que marginalement. Les traditions rizicoles en Afrique montrent que le riz est la principale production vivrière des populations du littoral ouest africain (Diola, Baga et Balante) sur des systèmes de mangrove, et une production de base de nombreuses régions en culture pluviale (voir systèmes traditionnels). Dans d'autres régions c'est un produit d'appoint non négligeable,

en produit de cueillette ou encore acheté. Le riz est ainsi connu dès le Moyen Age dans les pays de la zone sahélienne. La progression de la consommation ne peut être donc interprétée uniquement comme un changement majeur des habitudes alimentaires, ni un phénomène d'occidentalisation des modèles.

Le riz est néanmoins un produit nouveau ou en expansion dans certains cas: Est de la Côte d'Ivoire, régions du Sahel. Même introduit de période récente, les substitutions du riz aux autres produits alimentaires sont variables. Dans certains cas, comme au Tchad elles restent marginal et le riz n'est pas un produit forcément valorisé.

Pour la majeure partie des pays et en particulier pour les campagnes, les informations chiffrées disponibles ne permettent pas de faire une estimation des niveaux de consommation et de leur évolution. Les analyses plus qualitatives donnent toutefois des indications sur la manière dont évolue l'alimentation.

Tendances à la diversification

Dans la plupart des cas, la croissance de la consommation de riz s'inscrit dans une tendance à la diversification des styles alimentaires, incluant d'autres produits et des pratiques nouvelles.

Cette diversification a cependant des modalités variées. Dans les villes du Sahel, où les céréales sont prépondérantes dans la ration alimentaire, la tendance est à

l'alternance des céréales dans les préparations (riz, maïs, farine de blé). L'association céréales/sauces évolue pour inclure des tubercules et des légumes. Si le riz est largement adopté au repas du midi, les céréales plus traditionnelles restent prépondérantes le soir. Dans un pays côtier tel que la Côte d'Ivoire où le riz n'a réellement progressé que dans la ration alimentaire des populations de l'est, d'un produit marginal, légèrement dévalorisé, le riz est devenu courant dans l'alimentation, dans les périodes de soudure d'igname notamment. Il est plutôt consommé le soir.

La consommation de riz donne aussi lieu à l'apparition de nouveaux plats comme le riz au poisson ou le riz au gras d'origine sénégalaise. La diversification inclue des plats d'origine européenne mais aussi des pays voisins. Dans tous les cas, la ville favorise l'accès à des produits régionaux nouveaux même si les déterminants culturels restent dominants.

Son insertion aisée dans l'alimentation s'est faite dans la continuité des styles alimentaires. Contrairement au pain, le riz se substitue en effet facilement aux autres céréales et aux tubercules en raison de la composition des plats, relativement uniforme dans l'ensemble du sous continent. Ils sont généralement composés d'une sauce, qui donne son nom au plat, et d'un produit d'accompagnement, cuit à part, qui peut être l'igname, la banane plantain, le sorgho ou encore le maïs selon les régions. La substitution est facilitée par le fait que les modes de préparation des plats ne changent pas et que ceux ci ne sont pas uniquement valorisés par le produit d'accompagnement mais aussi par la richesse de

Des initiatives de mise en valeur de ce potentiel ont déjà été prises. Une production vivrière de rente s'est développée dans tous les pays avec la progression de la demande interne. Des investissements dans la riziculture ont été réalisés par les agriculteurs mais aussi par des acteurs non paysans, ouvrant la voie à une agriculture de type capitaliste.

La proximité des marchés urbains a contribué dans l'est de la Côte d'Ivoire au développement des surfaces en riz pluvial et l'aménagement de bas fonds par les populations allogènes. De même en Guinée depuis moins de dix ans, dans la plaine du Kapatchez, les agriculteurs sont à l'origine d'une riziculture de contre saison (récoltes en avril et juin) et sèment des variétés de riz chinois à cycle court, là où auparavant, seule la culture flottante était pratiquée en hivernage.

Le développement d'une agriculture non paysanne, ancien pour les produits d'exportation, à base de main d'œuvre salariée, souvent mécanisée, semble relativement récente pour les produits vivriers, mais compte désormais dans la dynamique de l'offre alimentaire. De telles entreprises axées sur la riziculture ont pu être observées dans le nord du Ghana, la région de Rosso en Mauritanie, la Côte d'Ivoire et l'Etat du Borno au Nigeria.

Ces nouveaux agriculteurs ont des origines diverses, mais sont surtout commerçants, fonctionnaires et hommes politiques. Les investissements se font sur la base d'un accès facilité aux terres et d'une main d'œuvre bon marché. Les interventions de l'Etat dans la fourniture d'intrants (subventions) ou de prêts bancaires sont déterminantes notamment pour les fonctionnaires.

Ces orientations de l'agriculture constituent des éléments de réponse aux décisions de désengagement de l'Etat mais plusieurs interrogations subsistent: l'action de celui ci reste nécessaire, la présence des entreprises agricoles peut absorber une partie de l'exode rural (Ghana) mais cela laisse posé le problème de maintien de la main d'œuvre et des revenus de l'agriculture.